



« Initiative Micro Portable Etudiant pour tous » commission d'avril 2011

La commission a retenu les 3 étudiants suivants pour l'attribution d'une aide de 50 000 F CPF pour l'achat d'un ordinateur portable MIPE :

LE YANNOU Antoine	UNC-IUFM
MAZALOUBEAUX Hoani	UNC-Sciences
MOEFANA Débora	UNC-LLSH

Ces étudiants doivent se signaler au gouvernement lors de la demande d'exonération avant le 30 juin 2011. Le gouvernement transmettra la pro-forma de l'ordinateur au service comptable de l'UNC qui établira et transmettra un bon de commande de 50 000 F au fournisseur concerné.

Contacts : gilles.taladoire@univ-nc.nc – télécopie du service comptable de l'UNC : 29 00 47